



Port de Caen-Ouistreham, le 10 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont de la Fonderie : Point sur l'avancée du chantier

La passerelle piétonne installée durant les travaux du Pont de la Fonderie sera retirée le 21 août prochain afin de permettre aux navires de la Solitaire du Figaro d'accéder au Bassin Saint-Pierre. Parallèlement, les travaux de restauration du pont se poursuivent. Le chantier devrait se terminer fin septembre.

Cette passerelle répond aux besoins des piétons et cyclistes souhaitant circuler entre la presqu'île et l'avenue de Tourville. Dans le cadre de la Solitaire du Figaro, qui s'installera dans le Bassin Saint-Pierre à compter du 21 août, elle sera retirée afin de permettre aux navires de circuler et de prendre le départ de Caen le 27 août.

Quant au chantier de restauration du Pont de la Fonderie, il devrait se terminer fin septembre :

- Jusqu'à fin août : chaudronnerie du pont / sablage et mise en peinture de la culasse du pont.
- 28 août : transfert du pont sur barge / Repose du pont sur appui.
- Du 28 août au 3 septembre : coulage du contrepoids, reprises de peinture et remontage des mécanismes. Durant cette semaine, le passage des navires, des piétons et des voitures ne sera pas possible.
- Du 4 au 15 septembre : Equilibrage du pont / Remontage du moteur, des faisceaux et du dispositif de sécurité routière / Retouche peinture et résine de voirie / Essais. Pendant cette période, le passage des navires et des voitures sera interdit mais les piétons pourront circuler sur la passerelle. Il est possible que, ponctuellement, la circulation piétonne soit empêchée par les manœuvres des engins de chantier et de test mais Ports de Normandie fera son maximum pour limiter ces créneaux.
- Fin septembre : Remise en service complète du pont de la Fonderie

Ce planning reste néanmoins dépendant des conditions météorologiques notamment en ce qui concerne les résines de voiries. Les équipes de Ports de Normandie sont pleinement conscientes de la gêne occasionnée et tiennent à s'excuser auprès des riverains et des usagers du port de plaisance de la durée de ce chantier qui s'est révélé beaucoup plus complexe que cela n'était prévisible.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an. Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service

du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr